

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020 A 19H00

PRESENTS : M. IMBERT, Mme CARTRON, MM. FERRER, DUREAU, Mmes VACQUE, CASTERA, CAUBET, MM. CLAUD, DI PALMA, FORGUES, Mmes GALINO, LAGUE, M. THOLON

POUVOIR : Mme GOSSELIN à Mme CARTRON

ABSENT : M. LARONDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FORGUES

CONVOCATION du 04 juin 2020

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PLU
- Questions diverses

Le compte-rendu de la séance précédente est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du PLU

Un diaporama est présenté pour retracer toute la procédure du PLU (entamée depuis décembre 2015) et l'expliquer aux nouveaux élus.

Après en avoir délibéré et répondu aux diverses questions, Monsieur le Maire soumet le projet au vote.

Le Plan Local d'Urbanisme est approuvé à l'unanimité.

Il explique qu'il y a lieu d'abroger le Carte Communale (ancien document d'urbanisme) devenue obsolète. Les élus acceptent à l'unanimité.

Il propose également l'instauration du Droit de Préemption Urbain sur les zones dites constructibles UA, UB et UPa. Les élus votent à l'unanimité l'instauration d'un DPU sur les zones citées.

Et enfin, il soumet aux élus l'institution du permis de démolir à l'ensemble du territoire communal afin de conserver un certain contrôle en matière politique d'urbanisme. Les élus valident à l'unanimité cette proposition.

2. Questions diverses

Néant.

La séance est levée à 21 heures.